



CABINET AS AVOCATS

CORPORATE

FUSIONS/ACQUISITIONS

CAPITAL INVESTISSEMENT

INGÉNIERIE PATRIMONIALE

FISCALITÉ

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

RELATIONS DU TRAVAIL

PROTECTION SOCIALE

RELATIONS INTERNATIONALES

CONTRATS PRIVÉS/PUBLICS

CONTENTIEUX/ARBITRAGE

QUAND ETHIQUE ALLIE EXPERTISE ...

QUI SOMMES-NOUS ?

MAGALI AZOULAY

AVOCAT ASSOCIÉ

**FORMATION**

Maîtrise Droit des Affaires
ESC Marseille option Commerce International
Master II Ingénierie des Sociétés
(*Institut Droit des Affaires d'Aix-en Provence*)

EXPERTISES

Corporate, Fusions-Acquisitions,
Ingénierie Patrimoniale, Capital investissement,
Entreprises en difficulté,
Opérations immobilières, Fiscalité,
Contrats privés / publics, Contentieux/Arbitrage,
Relations internationales.

5 années d'expérience en tant que juriste
au sein du Ministère de la Défense.

CONTACT

ma@cabinet-asavocats.com
+33 4 42 67 34 30
+33 6 25 97 80 91

EVELYNE SKILLAS

AVOCAT ASSOCIÉ

**FORMATION**

Maîtrise Droit Public
Master II Droit des Relations du Travail
dans l'Entreprise
(*Institut Droit des Affaires d'Aix-en Provence*)

EXPERTISES

Travail,
Protection Sociale,
Entreprises en difficulté,
Contentieux/Arbitrage.

10 années d'expérience notamment
en Ressources Humaines.

CONTACT

es@cabinet-asavocats.com
+33 4 42 67 34 30
+33 6 13 81 16 75

LE CABINET HISTORIQUE & RAISON D'ÊTRE

AS AVOCATS vous assiste, vous conseille et défend vos intérêts devant les juridictions compétentes en France comme à l'International, dans les principaux domaines du **Droit des Affaires** : corporate, fusions/acquisitions, capital investissement, ingénierie patrimoniale, fiscalité, opérations immobilières, entreprises en difficulté, relations du travail et protection sociale, relations internationales, contrats privés/publics.

Nous privilégions une relation de confiance et d'écoute avec nos clients : entreprises privées, entités publiques et personnes physiques.

NOTRE ÉTHIQUE :

RÉACTIVITÉ, DISPONIBILITÉ,
EFFICACITÉ, TRANSPARENCE,
CONFIANCE.

Soucieux de vos exigences et conscient des impératifs liés à votre activité, le Cabinet AS AVOCATS met tout en œuvre pour vous accompagner tant au niveau juridique que judiciaire, mais également dans la réalisation de vos audits et de vos actions de formation.

NOTRE PRIORITÉ :

LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS.

NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE VOS BESOINS



CORPORATE FUSIONS / ACQUISITIONS

Opérations d'acquisitions, cessions de sociétés, garantie d'actif-passif

Opérations corporate, haut de bilan, transmissions, joint-venture

Cession de fonds de commerce

Organisation des structures de groupe (*fusion, scission, apport total/partiel d'actifs, constitution de holding*) et de l'actionnariat (*pacte d'actionnaires, holdings familiales*)

Organisation de la gouvernance

Statuts du dirigeant, management package

Opérations en capital, entrée d'investisseurs



CAPITAL INVESTISSEMENT

Fonds d'investissements

Opérations d'equity, mezzanine et dettes

LBO, OBO, MBO



INGÉNIÉRIE PATRIMONIALE

Opérations de détention, de gestion et d'organisation de l'actionnariat familial (*pactes familiaux, holdings familiales*)

Capital-transmission (*structuration préalable, organisation opérationnelle*)

Gestion de la fiscalité inhérente au patrimoine



TRAVAIL

RELATIONS INDIVIDUELLES

Contrats de travail et avenants/clauses particulières

Santé et sécurité, accident du travail, maladie professionnelle

Harcèlement/Discrimination

Droit disciplinaire

Licenciement individuel/Licenciement(s) économique(s)

Inaptitude professionnelle

Rupture conventionnelle individuelle ou collective

Transfert de contrat de travail

Relation avec l'Inspection du travail

RELATIONS COLLECTIVES

Assistance dans la mise en œuvre et suivi de la consultation périodique des IRP

Accords d'entreprise

Elections professionnelles

Audits sociaux

Egalité professionnelle

Temps de travail

Mobilité internationale

Gestion des instances représentatives du personnel

NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE VOS BESOINS



PROTECTION SOCIALE

Gestion de la faute inexcusable
Accidents du travail et maladies professionnelles
Interface avec les organismes de la protection sociale



FISCALITÉ

Intégration fiscale
Prix de transfert
Fiscalité internationale
Fiscalité des opérations financières
Obtention d'agréments fiscaux
Fiscalité des opérations d'acquisitions, restructurations,
fusions-acquisitions, LBO, OBO, MBO
Structurations des investissements en France et à l'International



OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Optimisation, structuration et opérations d'acquisition de cession
de biens ou de société à prépondérance immobilière
Opérations de vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)
Rédaction et négociation de baux commerciaux, civils, professionnels
Rédaction et négociation de contrats de gestion (*property
management et asset management*) et de commercialisation



CONTRATS PRIVÉS/PUBLICS

CGV/CGA

Appels d'offres

Contrats de prestations de services

Sous-traitance

Franchise

Distribution



RELATIONS INTERNATIONALES

Développement, stratégie d'entreprise à l'international

Levée de fonds

Négociations contractuelles

Affaires pénales internationales

Due diligence

FIDIC

MOU

NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE VOS BESOINS



ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Sauvegarde

Redressement judiciaire

Liquidation judiciaire

Restructuration de dettes

Reprise et cession de titres ou de fonds de commerce à la barre

Litiges post-liquidation (*caution, garantie*)

Interface avec les organes de la procédure collective (*administrateur, mandataire, liquidateur judiciaire*)



CONTENTIEUX/ARBITRAGE

Le Cabinet AS AVOCATS vous assiste en France et à l'International et vous représente au niveau :

- pré-contentieux (*conseil, conciliation, médiation, négociation, arbitrage, expertise immobilière, transaction*)
- contentieux devant toutes les juridictions, les autorités administratives (*administration fiscale, DIRECCTE, CPAM, CARSAT....*) et judiciaires (*huissiers, mandataires, liquidateurs...*)



« Si l'homme échoue à concilier
la justice et la liberté, alors il échoue à tout. »

Albert Camus

UN SERVICE PERSONNALISÉ EN PERMANENCE

> L'ABONNEMENT

Un partenariat et une relation de confiance ne peuvent se construire que sur le long terme. Aussi, le Cabinet AS AVOCATS vous propose une formule d'abonnement annuelle avec des honoraires maîtrisés et arrêtés d'un commun accord.*

L'abonnement vous donne l'assurance d'un support juridique réactif et régulier.

> L'EXTERNALISATION

Le Cabinet AS AVOCATS vous propose d'externaliser votre service juridique et vous permet d'intégrer la dimension juridique à votre stratégie, mode de gestion et développement.

Le Cabinet est votre partenaire privilégié pour vous accompagner en termes d'efficacité, de rapidité et de souplesse.

> LA FORMATION

Le Cabinet AS AVOCATS est l'acteur de vos formations en fonction de vos besoins avec une vision contentieuse et de conseil.

> L'AUDIT

Le Cabinet AS AVOCATS réalise des audits dans tous ses domaines d'expertises directement au sein de votre structure.

*(*Hors contentieux et rédaction d'actes)*

CORPORATE
FUSIONS/ACQUISITIONS
CAPITAL INVESTISSEMENT
INGÉNIERIE PATRIMONIALE
FISCALITÉ
OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES



ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ
RELATIONS DU TRAVAIL
PROTECTION SOCIALE
RELATIONS INTERNATIONALES
CONTRATS PRIVÉS/PUBLICS
CONTENTIEUX/ARBITRAGE

Cabinet AS AVOCATS
ZAC Les Carrés de Lenfant - Bât. C
140, avenue du 12 juillet 1998 - Les Milles
13290 Aix-en-Provence
contact@cabinet-asavocats.com
+33 4 42 67 34 30
www.cabinet-asavocats.com